Ouverture de la MISS aux élèves des écoles privées

La Ville ouvre les cours de la Mini International School Section (MISS) aux élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles privées de La Baule-Escoublac.

Publié le 06 octobre 2020

Dans l'attente de la mise en place d'une nouvelle organisation de la MISS, les **élèves débutants** peuvent d'ores et déjà s'inscrire afin de compléter et intégrer les cours déjà existants.

Les inscriptions doivent se faire avant le **15 octobre** via l'adresse : inscriptionscolaire@mairie-labaule.fr . Les inscriptions s'effectuent par ordre d'arrivée et au regard des places disponibles.

Les cours débuteront le mercredi 4 novembre 2020, de 10h45 à 12h15, salle des Floralies.

Les cours sont gratuits, et la ville de La Baule-Escoublac prend en charge les fournitures pédagogiques. Les enfants devront apporter leur matériel : mini dictionnaire anglais/francais et une trousse avec crayons.

La validation pédagogique des cours de la MISS est certifiée en fin d'année scoalire par l'examen de Cambridge.

VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

02 51 75 75 75